
COMITÉ PERMANENT DU CONSEIL SUR LES STRATÉGIES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

VILLE DE DIEPPE

Mandat:

Offrir un forum public permettant la présentation et le dialogue sur divers sujets reliés aux grands enjeux municipaux et à l'élaboration de politiques publiques permettant ainsi au comité d'étudier les dossiers à fond avant d'en débattre lors de réunions publiques du conseil municipal.

Responsabilités:

1. Susciter un dialogue stratégique sur les grands enjeux municipaux;
2. Offrir une direction stratégique quant à l'élaboration de politiques publiques;
3. Permettre la présentation publique de sujets d'intérêts communautaires;
4. Favoriser le dialogue avec les résidents, les groupes communautaires et autres parties prenantes;
5. Identifier et adresser les problématiques ou questions découlant de partenariats de la municipalité;
6. Recevoir les présentations et rapports des comités consultatifs;
7. Étudier et analyser des dossiers à la demande du conseil municipal.

Composition du comité

Le comité sera composé 10 membres:

- le Maire;
- 8 conseillers municipaux
- 1 membre représentant la direction générale (ex-officio)
- autres personnes à titre de personnes ressources à la demande du comité.

Établi le: 10 décembre 2012